



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

RÉGIE FONCIÈRE
GRONDREGIE

Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles
Hallenstraat 4, 1000 Brussel

Numéro de ticket de la demande* :

**réservé à la Régie foncière*

**Régie Foncière
Ville de Bruxelles**
Cellule Médiation
Rue des Halles 4
1000 BRUXELLES

FORMULAIRE DE PLAINTE

Identité du demandeur (locataire ou candidat locataire) :

Votre nom :

Votre Prénom :

Votre adresse e-mail :

Numéro de téléphone :

Votre adresse :

Etes-vous locataire de la Régie Foncière ? OUI - NON

Type de problème rencontré et démarches antérieures :

- Problème technique
- Problème lié à la gestion comptable
- Problème lors du début ou de la fin du bail
- Autre incident

Avez-vous entrepris des démarches auprès du service concerné pour résoudre votre problème ?

- OUI
- NON

Avez-vous déjà reçu une réponse du service concerné ?

- OUI : si oui, joindre la copie de la réponse reçue, datée, ou expliquer en page 2 (dans le cas d'un contact par téléphone par exemple).
- NON

Par quel moyen aviez-vous contacté le service concerné auparavant ?

- Par téléphone via le Call Center, au 02/279.40.45
- Par e-mail à regie@brucity.be

Si vous êtes passé par le Call Center ou si vous avez utilisé l'adresse e-mail générale, préciser le numéro de suivi : _____

- Via une personne de contact. Préciser :



Pour qui introduisez-vous cette plainte ?

- Pour vous-même
- Pour une autre personne (précisez vos coordonnées de contact et votre rôle si vous souhaitez être tenu informé du suivi de la demande)

Description de la problématique :

Veillez expliquer ci-dessous les difficultés rencontrées, les démarches que vous avez déjà entreprises pour résoudre le problème et ce qui ne vous a pas donné satisfaction* :

**Vous pouvez joindre tout élément utile à ce formulaire (échanges de mails, preuves de démarches, photos etc.*



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

RÉGIE FONCIÈRE
GRONDREGIE



Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles
Hallenstraat 4, 1000 Brussel

Nombre de pièces jointes à ce formulaire :

Vous pouvez introduire ce formulaire par mail (de préférence en 1 seul fichier PDF) à rfe.mediation.bemiddelaar@brucity.be ou par courrier postal à : Régie Foncière – Ville de Bruxelles, Cellule Médiation, rue des Halles 4, 1000 BRUXELLES.

Fait à (localité) :

le / /

Signature